

Brisons le silence ! 3 soirées et 3 lieux pour lutter contre ce fléau

Le 25 novembre a été décrété Journée Internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Malgré l'émergence de mouvements citoyens encourageant la prise de parole des femmes et de la sensibilisation sur ce sujet majeur, ces violences sont l'expression d'une discrimination ancrée envers les femmes ; les stéréotypes, les comportements sexistes, la persistance de la culture du viol banalisent les comportements et les violences les plus graves.



Dans le cadre de son engagement, le CIDFF80 organise 3 soirées de sensibilisation autour du film « **Jusqu'à la garde** » sur le même thème : la violence conjugale.

« La violence est d'abord étouffée. C'est une tension palpable. Nous sommes dans le bureau de la juge. Miriam, muette, comme pétrifiée, et Antoine, un peu plus loquace, sont côte à côte mais s'affrontent, par l'intermédiaire de leurs avocats respectifs. On sent que chaque mot compte. Il est question de la garde du fils, Julien, 11 ans, qui préfère rester chez sa mère. Son père est meurtri de ne pas le voir, demande la garde partagée. L'avocate de la mère parle de « grande insécurité ». Sa consœur réagit, avance des arguments convaincants. On en vient à douter. La juge elle-même semble tiraillée. »

(Télérama)

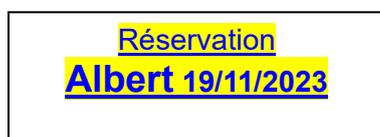
Mêlant l'effroi à des dialogues d'une justesse remarquable, Xavier Legrand fait de la guerre d'un couple pour la garde de son fils un thriller domestique et familial saisissant.

Nous vous proposerons d'échanger après avoir visionné le film en présence d'un juriste qui répondra à vos questions.

3 lieux et 3 dates à retenir

- **Albert le dimanche 19 novembre 2023 17h au cinéma Le Casino**
- **Saint Valéry sur Somme le mercredi 22 novembre 2023 à 20h à l'Entrepôt des sels**
- **Amiens le vendredi 24 novembre 2023 à 20h à l'amphithéâtre Cavallès du Cloître Dewailly**

Le nombre de places étant limité, il est indispensable de réserver vos places.



Rappel des chiffres marquants

- Une femme est tuée tous les 3 jours par son conjoint ou ex-conjoint soit 118 femmes sur l'année 2022
- 31% des femmes victimes avaient déjà subi des violences antérieures. 65 % de celles-ci avaient signalé ces violences antérieures aux forces de sécurité intérieure et, parmi elles, 79 % avaient déposé une plainte antérieure
- 12 enfants sont décédés lors de ces violences
- Le nombre de femmes qui sont victimes de viols et/ou de tentatives de viol est estimé à 94 000, soit un viol/tentative de viol toutes les 6 minutes
- 3,6 milliards d'euros par an est le coût estimé des violences conjugales pour la société